

Le mardi 16 juin 2020

CP 2020.05

150 euros pour les locataires ou propriétaires précaires, le gouvernement finance sa politique sociale avec les fonds d'Action Logement

Le gouvernement a annoncé le jeudi 11 juin 2020 qu'Action Logement versera une aide de 150 € aux chômeurs et aux salariés du privé les plus modestes pour leur permettre de payer leur loyer ou de rembourser leur emprunt immobilier. Pour en bénéficier, il faut gagner moins de 1,5 fois le Smic et justifier d'une perte de 15 % de ses revenus à cause du confinement.

La CSF constate une fois de plus que le gouvernement finance sa politique sociale avec les fonds d'Action Logement qui sont normalement destinés à soutenir les salariés dans leurs besoins liés à l'habitat. La logique d'austérité de gouvernement détourne de sa fonction première ce " salaire différé ".

La CSF dénonce à la fois un plafond de revenu bien trop bas pour éteindre l'éligibilité à cette politique de soutien et un montant de l'aide insuffisant pour répondre aux enjeux. Un grand nombre de familles victimes d'une baisse de ressources et mises en difficulté pour le paiement de leur loyer ou de leur emprunt auront des plafonds de ressources supérieures à 1,5 Smic.

La CSF revendique que l'Etat abonde massivement un fonds de soutien pour les habitants, afin de renflouer les Fonds de Solidarité Logement (FSL), permettant ainsi de renforcer les échéanciers ou apurement des dettes locatives pour les familles victimes de la crise sanitaire.

Il ne peut y avoir de cohésion nationale sans solidarité nationale.

Contacts Presse :

Romain Biessy ou Camille Giraudet
rbiessy@la-csf.org ou cgiraudet@la-csf.org